
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Portant reclassement et nomination de cer-
tains Instituteurs des cadres des services
Sociaux (Enseignement) en tête GCMA Gervais

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la loi 85/80 du 13.11.80 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8.7.79;
Vu la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général
des fonctionnaires;
Vu l'arrêté n°2087/FP du 21.6.58 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires;
Vu le décret n°62/130/MP du 9.5.62 fixant le régi-
me des rémunérations des fonctionnaires;
Vu le décret n°62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiér-
archisation des diverses catégories des cadres des fonctionnaires
de la République Populaire du Congo;
Vu le décret n°62/197/FP du 5.7.62 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.
62 portant statut général des fonctionnaires;
Vu le décret n°62/198/FP du 5.7.62 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres;
Vu le décret n°64/165 du 22.5.64 fixant le statut
commun des cadres de l'Enseignement;
Vu le décret n°67/30 du 24.2.67 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementai-
res relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de
carrière et reclassements;
Vu le décret n°67/304 du 30.9.1967 modifiant le
tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire,
abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 &
21 du décret n°64.165 du 22.5.1964 fixant le statut commun des
cadres de l'Enseignement;
Vu le décret n°74/470 du 31.12.74 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5.7.62 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
Vu le décret n°79/154 du 4.4.79 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n°80/644 du 28.12.80 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le décret n°80/630 du 27.12.80 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat;
Vu le Rectificatif n°81/016 du 27.01.81 au décret
n°80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres;
Vu le décret n°81/017 du 26.1.81 relatif aux inté-
rimaires des Membres du Gouvernement;
Vu l'arrêté de promotion n°3870/MEN.DPA.A.SP.P1 du
20.6.81;
Vu l'arrêté n°9819/MJT/SGPT/DE 2104 du 17.11.78
autorisant certains fonctionnaires de l'Enseignement et des Servi-
ces Administratifs et Financiers (Travail) retenus par le Parti,
à suivre un stage de formation en Bulgarie;
Vu les demandes des intéressés.

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions combinées des décrets 64-165 du 28.5.64 et 67-304 du 30.9.67, susvisés, les Instituteurs des Cadres de la Catégorie B hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent, titulaires du Diplôme de fin d'Etudes Supérieures (options: Philosophie et Histoire du Mouvement Ouvrier et Communiste International et du Mouvement de Libération Nationale) délivré par l'Académie de Sciences Sociales et de Gestion Sociale de la République Populaire de Bulgarie, sont reclassés à la catégorie A, hiérarchie I et nommés professeurs de Lycée de 1er échelon, indice 830- ACC= 1120.

MM. - GOM. Gervais, Instituteur de 3^e échelon, en service à Brazzaville.

- MAKILEO Rigobert, Instituteur de 2^e échelon, en service à Brazzaville.

ARTICLE 2^e. - Le Présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service des intéressés, à l'issue de leur stage sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

BRAZZAVILLE, le 8 Novembre 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement;

Le Ministre de l'Education
Nationale


Antoine NDINGA-ORA.


Colonel Louis SYLVAIN-GOM.

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances


Bernard COMBO MESSINA.


Itihi Ossetoumba

AMPLIATIONS :

JORPC.....1
DGTFF/DFP.....3
D.B.....3
D.C.F.....1
MEN.....3
DPAA.....3
INTERESSES.....2
DOSSIERS.....6
SGCM/BC.....3

